

Délibération N° 2021-083



Commune
d'AMPUS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 14 DECEMBRE 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le quatorze décembre, à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle Maurice Michel située 61 avenue Paul Emile Victor 83111 AMPUS, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.

Présents : Mmes, MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Alain POILPRÉ, Roland NARDELLI, Julie LUCCIONI, Michel MANISCALCO, Virginie MICHEL, Christian CHILLI, Fabien MICHEL.

Excusés : Roger MALAMAIRE représenté par Aude ABIME

Nadine MARION représentée par Roland NARDELLI

Carmen FERNAGUT représentée par Hugues MARTIN

Claire CANDELA représentée par Christian CHILLI

Absent : /

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Aude ABIME.

Nombre de membres en exercice : 14 Nombre de membres présents : 10 Nombre de Suffrages exprimés : 14
Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

RAPPORT D'ACTIVITE DE DRACENIE PROVENCE VERDON AGGLOMERATION ANNEE 2020

Madame Aude ABIME, Adjointe au Maire expose au Conseil Municipal le rapport d'activité de Dracénie Provence Verdon Agglomération de l'année 2020.

Le CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé et après avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le rapport d'activité de la Dracénie Provence Verdon Agglomération de l'année 2020.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire : Hugues MARTIN

